



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

Décision n° 2023-01

Date : 06/01/2023

DECISION PRISE en APPLICTION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Attribution du marché n°2022-07/05/072 intitulé « Acquisition de 3 véhicules électriques neufs »

La Présidente de Pays de Blain Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L 5211-10 portant la possibilité de déléguer certaines attributions à la Présidente ;

VU l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique concernant les marchés inférieurs aux seuils européens ;

VU l'article L. 224-8 du Code de l'Environnement imposant, pour les collectivités territoriales gérant un parc de plus de 20 véhicules, d'acquérir une proportion minimale de 30 % de véhicules à faibles émissions jusqu'au 31 décembre 2024 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 24 juillet 2020 portant sur les Délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 14 Avril 2021 modifiant les délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours ;

CONSIDERANT la nécessité de renouveler le parc automobile de Pays de Blain Communauté ;

CONSIDERANT le dossier de consultation publié le 6 septembre 2022 comprenant les 2 lots définis ci-après :

- Lot 1 : Véhicules utilitaires ;
- Lot 2 : Véhicules de type citadine.

CONSIDERANT les offres régulièrement reçues dans le cadre de la présente consultation ;

CONSIDERANT le choix du pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché aux sociétés PSA RETAIL Orvault et RENDALL 44, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, respectivement pour les lots 1 et 2 ;

PAR CES MOTIFS

Article 1 : DECIDE d'attribuer le marché selon les dispositions ci-après :

-lot 1 : société PSA Retail Orvault située au 330 route de Vannes, le Croisy 44700 Orvault, SIRET 302 475 041 02212 pour un montant de 52 977,2 € H.T pour l'acquisition de 2 véhicules Peugeot e-Partner Fourgon Taille M ;

- lot 2 : RENDALL 44 située au 349 Route de Vannes- 44800 Saint Herblain, SIRET 900 011 867 00018 pour un montant de 22 937,09 € H.T pour l'acquisition d'un véhicule RENAULT ZOE E-Tech Electrique Equilibre.

Article 2 : DIT que les sommes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet.

Pour extrait conforme,

**La Présidente
Rita SCHLADT**



La Présidente

- **Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,**
- **Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification**